

Le conservatoire

Le Conservatoire Municipal d'Aubagne est une structure d'enseignement artistique à Rayonnement Communal (CRC) consacrée aux disciplines musicales, chorégraphiques et théâtrales, agréée et contrôlée par le ministère de la Culture.

Une équipe pédagogique de 29 professeurs propose une formation pour les enfants à partir de 5 ans.

Le Conservatoire intervient dans les écoles de la ville via des interventions en milieu scolaire (3 intervenants en milieu scolaire, 2 en musique et un en danse) et l'orchestre à l'école (6 intervenants).

Chaque année, environ 1000 enfants sont concernés par ces interventions.

L'actualité du conservatoire



Affiche-Auditions-plurielles-conservatoire-2023-2024

Auditions Plurielles

Concerts d'élèves de différentes classes instrumentales

à l'Espace Art et Jeunesse

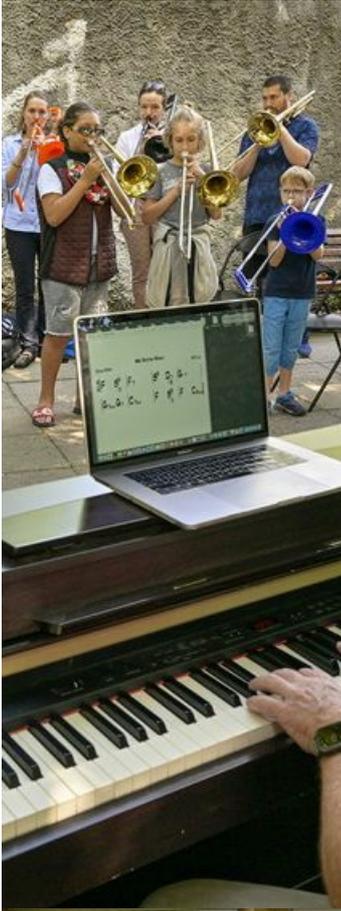
170 chemin St Michel-Aubagne

Entrée libre dans la limite des places disponibles.

Portes ouvertes 3 juin 2023













[Voir la galerie photos complète des portes ouvertes du conservatoire](#)



Disciplines enseignées

Eveil Artistique- Piano- Guitare Classique- Guitare Flamenca- Percussions- Violon- Alto- Violoncelle- Contrebasse- Flûte traversière- Hautbois- Clarinette- Saxophone- Basson- Trompette- Cor- Trombone- Tuba- Formation musicale - Chant lyrique- Chorales- Atelier musiques actuelles- Orchestre cordes-Orchestre vents- Orchestre symphonique- Musique de chambre- Danse classique- Danse contemporaine- Art dramatique.



Nouveauté rentrée 2023/2024

Cours d'Orgue (tous niveaux) pour enfants à partir du CE1 et adultes.

Inscriptions en ligne (*voir ci-dessous*).

Les cours auront lieu à l'Eglise St Sauveur d'Aubagne.

Comment s'inscrire ?

**Les nouvelles inscriptions pour l'année 2023/2024
seront ouvertes du 19 juin au 1er juillet 2023.**

Vous pourrez vous inscrire en cliquant sur le lien ci-dessous puis sur l'onglet "demande d'inscription"



Extranet du conservatoire

conservatoire.aubagne.fr 

ATTENTION, les pièces justificatives suivantes seront à joindre **obligatoirement** à la demande d'inscription :

- Avis d'imposition 2022 sur les revenus de l'année 2021
- Justificatif de domicile de moins de 3 mois
- Attestation de responsabilité civile au nom de l'élève

- Photo d'identité récente de l'élève
- Certificat médical (pour la danse et uniquement pour les enfants à partir du CE2)

TOUT DOSSIER INCOMPLET NE SERA PAS PRIS EN COMPTE.

Pour tout complément d'information, vous pouvez contacter directement le Conservatoire.

➤ tel: 04 42 70 17 11

➤ mail: conservatoire@aubagne.fr

Horaires d'ouverture:

Lundi : 8h45-12h30 /13h30 - 20h30

Mardi : Fermé / 13h30 - 20h30

Mercredi : 8h45 -20h30 (*en continu*)

Jeudi : Fermé / 16h - 20h30

Vendredi : Fermé / 13h30 - 20h30

Samedi : 8h45 - 16h30 (*en continu*)

Reprise des cours le lundi 11 septembre 2023

Les pratiques artistiques proposées

➤ Pour les enfants en Grande Section de maternelle et en CP

- L'éveil Artistique

Encadrés par un enseignant musicien et un enseignant danseur, les ateliers éveillent les enfants aux deux disciplines par le jeu: développement de l'écoute et de la disponibilité corporelle, exploration de l'espace et du temps, reconnaissance et exploration ludique d'éléments gestuels simples, mises en situation chorégraphiques et musicales, approche sensible du monde sonore par l'expérimentation avec la voix, découvertes instrumentales...

➤ Pour les enfants débutants à partir du CE1

LA MUSIQUE :

-Atelier Découverte pour les CE1/CE2

Ce parcours est proposé aux enfants de CE1 ou CE2 qui ne sont pas encore déterminés sur un choix d'instrument ou qui n'ont pas de place dans l'instrument demandé. Il propose la découverte de 5 instruments par groupe de 3 enfants sur 5 séances par instrument.

-Choix d'un instrument

En fonction des places disponibles, les enfants peuvent débiter l'apprentissage d'un instrument.

A noter : Quel que soit le parcours choisi, il s'accompagne obligatoirement les 2 premières années d'un cours de Formation Musicale d'une heure et d'un cours de chant choral de 45 minutes. A partir de la 3^{ème} année, le chant choral peut être remplacé par un ensemble avec l'instrument.

LA DANSE :

-En CE1 : L'enfant prend, pendant cette année, connaissance des fondements des techniques de la danse et les expérimente, il cherche à traduire corporellement les différents supports musicaux qui lui sont proposés.

Durée : 2 cours hebdomadaires d'une heure, un avec un enseignant de danse classique et un avec un enseignant d

e danse contemporaine.

-**A partir du CE2** : L'enfant fait le choix entre la danse classique et la danse contemporaine.

Durée : 2 cours hebdomadaires dans la discipline choisie.

L'ART DRAMATIQUE :

L'enseignement de l'art dramatique ne débute qu'à partir de 11 ans. Un cours d'éveil est proposé aux 11/12 ans, un cours d'initiation aux 13/14 ans et à partir de 15 ans, les élèves intègrent le cursus d'art dramatique.

› Pour les enfants ayant déjà une pratique musicale, chorégraphique ou théâtrale

Le conservatoire organise en début d'année scolaire des tests dans les trois disciplines afin d'intégrer les élèves directement dans les cours qui correspondent à leur niveau en fonction des places disponibles.

› Les pratiques collectives

Les élèves peuvent s'inscrire au conservatoire pour pratiquer uniquement un cours collectif.

Les cours collectifs possibles sont :

-**Les chorales** : pour les enfants débutants ou non

-**L'atelier de musiques actuelles** : pour les jeunes instrumentistes ayant une pratique musicale dans les disciplines suivantes: guitare, basse, batterie, cuivres, piano, chant

-**L'orchestre symphonique** : ouvert à tous les musiciens amateurs ayant au moins 4 ans de pratique instrumentale

-**La danse contemporaine** : pour des adultes d'un niveau avancé

Règlement Intérieur

Délibération du Conseil Municipal du 14 mars 2023



[Télécharger le règlement intérieur](#)

Grilles tarifaires 2023-2024



Délibération du Conseil municipal du 3 mai 2022

> [Télécharger la délibération sur les grilles tarifaires pour la saison 2023-2024](#)

L'équipe du Conservatoire



Toute l'équipe du conservatoire d'Aubagne, dans la cour du conservatoire à la rentrée 2022-2023 - Photo de Marc Munari / Ville d'Aubagne